**West Africa PRO-Cashew Project**

**APPEL A CANDIDATURES (AC) NO.1**

**SUBVENTIONS DE VULGARISATION AGRICOLE**

**Date d'émission: 8 juillet 2020**

**Date Limite pour les Questions: 17 juillet 2020, 17h GMT**

**Date Limite de Soumission: 31 juillet 2020, 17h GMT**

Cher Candidat:

Le projet PRO-Cashew publie un Appel à Candidatures (AC) pour attribuer des subventions en appui à ses activités. Les instructions pour remplir la demande se trouvent à l'annexe A. Les subventions seront attribuées et mises en œuvre conformément aux réglementations du gouvernement Américain et de l'USDA régissant les subventions et les politiques internes de gestion des subventions de PRO-Cashew.

Ce premier Appel à Candidatures fournira des **Subventions de Vulgarisation Agricole** afin d’optimiser la formation technique par le renforcement des capacités renforcer des équipes de vulgarisation des entreprises de transformation de la noix de cajou et aussi renforcer les liens avec les petits exploitants agricoles. Le ou les bénéficiaires sélectionnés, recruteront ou étendront leur équipe de vulgarisation / terrains / agents / collecte afin de former les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA), à la rénovation et à la réhabilitation (R&R), aux techniques de récolte et post-récolte et aux concepts de gestion. Au moment de la récolte, ces agents joueront le rôle de collecteurs des noix de cajou brutes (NCB)) pour le compte des entreprises de transformation. À cet effet , les usines de transformation de la noix de cajou travaillant déjà avec un réseau de communautés et de villages, ou des coopératives, et organisant des formations et des activités avec les agriculteurs dans le but d’acheter la NCB (Noix de Cajou Brute) seront privilégiées. Les nouvelles usines de transformation de la noix de cajou (ou les usines de transformation de la noix de cajou en cours qui ne soutenaient pas les agriculteurs) doivent faire preuve d'un engagement considérable de ressources financières et humaines pour développer leur propre programme de chaîne d'approvisionnement / lien avec les groupes d'agriculteurs.

Ce premier appel à candidatures pour la vulgarisation agricole sera limité aux activités en Côte d’Ivoire, au Ghana et au Nigéria. L'année prochaine, PRO-Cashew prévoit d'émettre un autre appel à candidatures qui inclura également le Bénin et le Burkina Faso.

**Pays Régions visées**

Côte d’Ivoire Régions : Gontougo, Hambol, Béré, Gbéké, Marahoué, Boukane, Poro

Ghana Régions : Brong Ahafo, Ashanti du Nord, Upper West et Volta

Nigéria États : Kogi, Kwara, Abia, Akwa-Ibom, Anambra, Ogun, Ondo, Nassarawa, Oyo, Edo, Ekiti, Enugu, Benue, Cross Rivers, Delta, Ebonyi, Imo

Comme il faut plus d'un an de formation et de pratique pour que les agriculteurs adoptent les technologies et les pratiques, les subventions de vulgarisation agricole devraient durer 3 ans, à partir d'Août 2020 avec la formation GAP, permettant 3 saisons complètes de formation et d'activités avec Les agriculteurs. Cela permettra aux usines de transformation de la noix de cajou de développer des liens solides avec les agriculteurs, ce qui offre des avantages évidents pour les deux parties: une meilleure gestion des vergers et une récolte / post-récolte fournissant plus de Noix de Cajou Brutes de meilleure qualité. L'augmentation du volume de KOR (Kernel Outurn Ratio) plus élevé fournira de meilleurs revenus aux agriculteurs et un meilleur rendement pour les usines.

Les investissements de PRO-Cashew dans les activités individuelles de subvention de vulgarisation agricole devraient aller de 100 000 $ à 200 000 $. La période de performance devrait s'étendre sur un maximum de 3 ans, commençant approximativement en Août 2020 et se terminant en Septembre 2023.

Le projet tiendra des séances d'information dans les régions du projet et à Abidjan selon le calendrier ci-dessous:

Côte d’Ivoire

**Lieu**: 17 juillet 2020 à 11 h, sur la plateforme de ACA

***Lien:***[***https://zoom.us/j/95446416104?pwd=MGRiRjlUZVMyaHI3Ly9ISVdBNFgxUT09***](https://www.africancashewalliance.com/sites/all/modules/civicrm/extern/url.php?u=6642&qid=1047000)

Ghana Lieu: 13 juillet 2020 à 11 h. Nigeria Lieu: 15 juillet 2020 à 10h, heure locale.

Cet atelier facultatif permettra aux candidats admissibles et intéressés de poser des questions sur l'appel à candidatures et de recevoir des conseils sur la façon de renseigner le formulaire de demande figurant à aux pièces jointe A et B, et les annexes A et B.

Trois séances de questions / réponses en ligne les 21, 23 et 24 juillet auront lieu.

Veuillez noter que les demandes en réponse à cet appel à candidatures doivent être soumises avant le 31 juillet 2020, à 17 h 00 GMT. Pour toute question pendant le processus, veuillez envoyer un e-mail à grant@cnfa-procashew.org. La date limite pour toutes les questions liées au processus est fixée au plus tard le 17 juillet 2020, 17h00 GMT. Cet appel à candidatures contient les documents suivants:

Pièce jointe A – Formulaire de la Demande de Subvention

Pièce jointe B – Fichier Excel de Budget et des Indicateurs

Piece jointe C - Définition des Indicateurs de Performance

Annexe A – Liste de contrôle des demandes de subvention

Annexe B – Lettre d’accompagnement du demandeur

SECTION: DESCRIPTION DU PROGRAMME

IA. À propos du projet PRO-Cashew

Le projet quinquennal West Africa Cashew Project (PRO-Cashew), financé par l'USDA et mis en œuvre par Cultivating New Frontiers in Agriculture (CNFA), il se concentrera sur les producteurs de noix de cajou au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria. En plus d'aider les producteurs à améliorer leur capacité de production et la qualité des noix, le projet travaillera à développer des incitations pour rénover et réhabiliter les plantations de noix de cajou et créer une noix de cajou Ouest Africaine plus compétitive pour le marché international. Plus précisément, PRO-Cashew mettra en œuvre des activités qui lui permettront d’atteindre les principaux résultats, tels qu’indiqués ci-dessous:

* Accroître la productivité et l'efficacité des agriculteurs dans la chaîne de valeur de la noix de cajou en améliorant la qualité des cultures; réhabiliter et rénover les vergers; renforcement des capacités des coopératives et des organisations de producteurs, des systèmes de pépinières et des fournisseurs d'intrants.
* Stimuler le commerce du cajou en améliorant les techniques de récolte et de post-récolte, en comblant les lacunes dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données; soutenir les liens de la chaîne d'approvisionnement entre les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires et encourager les politiques régionales harmonisées axées sur le marché.

**IB. Description du programme de subventions**

PRO-Cashew cherche à engager des partenaires du secteur privé (acheteurs de noix de cajou, transformateurs de noix de cajou) pour tirer parti de la formation technique afin de renforcer les capacités des équipes de vulgarisation à renforcer les liens avec les petits agriculteurs. Les subventions de vulgarisation agricole soutiennent des activités de sous-projet clairement déterminées qui visent à améliorer les revenus des producteurs de noix de cajou en améliorant la production et la qualité des noix de cajou brutes (NCB). Le fonds de contribution requis pour les bénéficiaires incite les partenaires privés (bénéficiaires) à établir des liens solides entre les acheteurs, les transformateurs et les agriculteurs, conduisant à des relations à long terme entre les transformateurs et les agriculteurs qui les fournissent.

Les subventions permettront de combler les lacunes en matière de connaissances et de services afin de renforcer les services de vulgarisation fournis aux entreprises de transformation de la noix de cajou et aux exportateurs de NCB. Plus précisément:

**Les subventions de vulgarisation agricole** aideront à couvrir le coût de l'ajout de ressources humaines pour élargir les services de vulgarisation fournis par les entreprises de transformation de la noix de cajou et les gros acheteurs de NCB. Idéalement, les bénéficiaires recruteront et géreront le personnel de vulgarisation. Le coût des ressources humaines peut être partiellement couvert par PRO-Cashew lors de la soumission des rapports d'activités, conformément au budget convenu. Les subventions de vulgarisation renforceront les liens avec les petits exploitants agricoles. PRO-Cashew prévoit que le renforcement des relations et l'amélioration de l'accès à la NCB inciteront les partenaires de mise en œuvre à conserver le personnel de vulgarisation une fois que l’appui au programme prend fin. Ces subventions permettront d’optimiser la formation technique pour renforcer la capacité des équipes de vulgarisation à former les agriculteurs aux BPA et à la R&R, aux techniques de récolte et post-récolte, et aux concepts de gestion.

La contribution du bénéficiaire au titre des subventions de vulgarisation agricole est d'un minimum de 1: 1. La contribution plafond des fonds de l'USDA au titre de ces subventions est de 200 000 $ / subvention. CNFA prévoit d'octroyer au moins huit subventions de vulgarisation agricole pendant la durée du programme.

*Les candidats sont encouragés à proposer des budgets de subventions pleinement justifiés. Seules les demandes complètes et celles ayant le plus grand impact sur les agriculteurs se verront attribuer des montants de subvention maximum.*

**IC. Les théories du développement sur le changement**

PRO-Cashew est à la recherche de grandes usines de transformation de noix de cajou avec lesquelles s'associer. L'objectif est de faire correspondre les investissements actuels et futurs des usines de transformation de la noix de cajou au reste de leur chaîne d'approvisionnement, en développant une relation commerciale avec les agriculteurs, les groupes organisés, les villages, les communautés ou les coopératives et les syndicats. Dans l'ensemble, l'objectif de ces relations est d'accroitre le commerce international entre les États-Unis et l'Afrique de l'Ouest. En raison des résultats de performance demandés par l'USDA, PRO-Cashew recherche des partenaires qui disposent d'un capital humain et financier pour entretenir des relations commerciales avec les agriculteurs: cela requiert des usines la transformation de la noix de cajou et la capacité d'acheter la NCB aux agriculteurs aussi bien que la capacité d'accompagner les collectionneurs et les agents de formation toute l'année.

PRO-Cashew comprend que le changement ne se produit pas après un an de formation et de partenariat. Au fil du temps, au cours de trois années de développement de solides relations vendeur-acheteur et de confiance mutuelle, les deux parties devraient investir dans leur entreprise commune. Ce n'est qu'après cette période initiale que les agriculteurs investiront dans du meilleur matériel végétal, du matériel d'élagage des vergers, des entrepôts, des machines de séchage et de tri, etc. Ce n'est qu'en comprenant qu'ils peuvent compter sur l'acheteur, que les agriculteurs seront prêts à investir leur épargne et obtenir un prêt d'une institution financière pour générer des noix de cajou à plus forte valeur ajoutée pour leur partenaire, l'usine de transformation de la noix de cajou. À leur tour, les usines de transformation de la noix de cajou seront incitées à investir dans des entrepôts, des bâches, des sacs de jute et des machines de séchage et de tri / classement. Au fil des années, avec une meilleure qualité des NCB se traduisant en une meilleure rentabilité, l'usine de transformation de la noix de cajou sera en mesure d'accroitre les avantages du partenariat, en soutenant les agriculteurs dans la rénovation de leur verger, en proposant des entrepôts et des centres d'équipement communs et en construisant des centres de santé et des écoles communautaires.

Les subventions de vulgarisation agricole sont un produit catalytique. PRO-Cashew a l'intention de n'en attribuer que quelques-uns par pays. En créant du succès aussi bien au niveau de la ferme que de l'entreprise de transformation de la noix de cajou, les autres usines de transformation de la noix de cajou devraient suivre et créer leurs propres relations dans la chaîne d'approvisionnement.

**ID. Indicateurs de performance et résultats**

Les demandes approuvées dans le cadre du Fonds de subvention pour la vulgarisation agricole aboutiront:

* A l’amélioration de la quantité des noix de cajou produites, mesurée par l'amélioration du rendement par arbre et par hectare
* A l’amélioration de la qualité des noix de cajou vendues, mesurée en volume de KOR
* A l’amélioration de la chaîne de valeur de la noix de cajou (chaîne d'approvisionnement durable) mesurée par le pourcentage du volume total de NCB vendu à l'usine de transformation de la noix de cajou par rapport à la production totale vendue par les agriculteurs sur le marché (amélioration chaque année)
* Au renforcement du transfert de connaissances aux producteurs de noix de cajou mesuré par l'adoption de pratiques
* A la mise en œuvre du système de traçabilité depuis la plantation jusqu'à l'usine de transformation de noix de cajou
* A la collecte annuelle de données par les agriculteurs de toutes les informations pertinentes dans une base de données Excel
* A l’amélioration de l'accès au financement pour les agriculteurs en raison du lien avec les usines de transformation de la noix de cajou et de leur meilleure visibilité auprès des parties prenantes, réduisant en partie le coût de la transaction
* A la réduction des coûts de transaction et des coûts des intermédiaires en raison du lien renforcé entre les partenaires privés (non mesuré, simplement supposé en raison du lien entre les agriculteurs et la transformation de la noix de cajou)
* En des nouveaux emplois créés par l'organisation paysanne (le cas échéant) et par l'usine de transformation de noix de cajou, liés aux agents de vulgarisation

PRO-Cashew mesurera les indicateurs suivants comme preuve de l'amélioration des technologies et des pratiques, pendant les 3 années de la subvention et les années suivantes, jusqu'à la fin du projet PRO-Cashew. Les bénéficiaires sélectionnés rendront compte de ces indicateurs de performance spécifiques sur une base semestrielle, le 1er janvier et le 1er juillet. Veuillez vous référer au tableau de définition des indicateurs de performance dans la pièce jointe B pour plus de détails. Un tableau sommaire se trouve à la prochaine page. La pièce jointe B donne un fichier Excel pour aider aux calculs.

**IE. Autorité / Règlements applicables**

Les subventions de PRO-Cashew pour la vulgarisation agricole sont accordées en vertu de la Loi Américaine Régissant les Affaires Etrangères, du Code of Federal Regulations (CFR) (2 CFR 200), 2 CFR 400 et 7 CFR 1499. Les subventions administrées dans le cadre de PRO-Cashew respecteront également les termes du manuel des subventions de PRO-Cashew et des procédures connexes.

PRO-Cashew est tenu de veiller à ce que tous les candidats qui reçoivent des fonds de subvention de l'USDA se conforment aux exigences énoncées dans le présent règlement, telles qu'elles s'appliquent aux conditions générales respectives des subventions individuelles. Dans le cadre du programme de subventions PRO-Cashew, l'USDA se réserve le droit, à tout moment, de mettre fin, en tout ou en partie, aux pouvoirs d'octroi des subventions PRO-Cashew ou à toute subvention en cours.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur de performance** | **Base de référence** | **Année 1** | **Année 2** | **Année 2** | **Année 4** | **Vie du Projet** |
| **10/1/19 – 9/30/20** | **10/1/20 – 9/30/21** | **10/1/21 – 9/30/22** | **10/1/22 – 9/30/23** | **10/1/23 – 9/30/24** |
| Rendement des anacardiers parmi les participants au programme avec l'aide de l'USDA (kg / ha) |  |  |  |  |  |  |
| Valeur des ventes annuelles des exploitations agricoles et des entreprises bénéficiant d'une aide de l'USDA (USD) |  |  |  |  |  |  |
| Volume de NCB vendu par les exploitations agricoles et les entreprises recevant une aide de l'USDA (MT), ventilé par KOR et par acheteurs (le bénéficiaire et d'autres) |  |  |  |  |  |  |
| Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole ou la sécurité alimentaire grâce à l'aide de l'USDA |  |  |  |  |  |  |
| Nombre d'hectares bénéficiant de pratiques ou de technologies de gestion améliorées avec l'aide de l'USDA |  |  |  |  |  |  |
| Nombre d'organisations ayant une connaissance accrue de la gestion agricole avec l'aide de l'USDA |  |  |  |  |  |  |
| Valeur des nouveaux Engagements du Gouvernement Américain et des nouveaux investissements des secteurs public et privé mobilisés par l'USDA pour soutenir la sécurité alimentaire et la nutrition (USG) |  |  |  |  |  |  |
| Nombre de personnes dans le système agricole ayant mis en œuvre des pratiques ou des technologies de gestion améliorées avec l'aide de l'USDA |  |  |  |  |  |  |
| Nombre de semis améliorés vendus par les pépinières et les distributeurs de semis bénéficiant d'une assistance de l'USDA |  |  |  |  |  |  |
| Nombre d'emplois attribués à l'aide de l'USDA |  |  |  |  |  |  |
| Nombre de prêts décaissés grâce à l'aide de l'USDA |  |  |  |  |  |  |
| Valeur du financement lié à l'agriculture obtenu grâce à l'aide de l'USDA |  |  |  |  |  |  |

**II. SECTION: ELIGIBILITE**

IIA. Bénéficiaires éligibles

Les demandeurs qui soumettent des demandes en réponse à cet appel de demandes doivent:

* Être légalement enregistré en tant qu'entreprise privée nationale:

- En Côte d’Ivoire, en tant que Société Anonyme (S.A.)

- Au Ghana, en tant qu'entreprise titulaire d’un certificat de constitution délivré

- Au Nigéria, en tant que société à responsabilité limitée (Ltd), titulaire d’un certificat de constitution délivré par l’autorité compétente.

* Être une usine de transformation de noix de cajou ayant acheté un minimum de 5 000 TM de NCB l'année dernière

- A défaut d’avoir rempli ces conditions l'année dernière, 2019 étant l’année de démarrage une capacité de production démontrée d'un minimum de 5000 TM et une première transformation de 2500 TM

- Si l'entreprise est une nouvelle usine de transformation de noix de cajou, une capacité de production et une capacité financière démontrées pour tester 2 500 tonnes la première année et passer à un minimum de 5 000 tonnes la deuxième année.

* Être une usine de transformation de noix de cajou certifiée HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points). A défaut, avoir un plan avéré de modification de la présente usine et / ou de construction d’une autre usine qui répondra aux normes HACCP.
* Être une usine de transformation de noix de cajou certifiée British Retail Consortium (BRC) ou en cours de certification BRC dans les 6 prochains mois (ou son équivalent pour l'UE, ISO 22 000).
* Être une usine de transformation de noix de cajou ayant une relation avec un acheteur Américain (acheteur Américain d’amandes ou acheteur Américain de NCB). Cette exigence ne doit pas nécessairement être un accord d'achat exclusif, d'autres acheteurs internationaux peuvent faire partie de la base de clients de l'usine de transformation de la noix de cajou. En tant que projet financé par les États-Unis, PRO-Cashew encourage et privilégie le partenariat d'acheteurs Américains.
* Être situé dans les zones ciblées PRO-Cashew. Ce premier appel de demandes de subventions de vulgarisation agricole limitera ses activités à la Côte d’Ivoire, au Ghana et au Nigéria. Les régions spécifiques pour la Côte d’Ivoire et le Ghana, et les États pour le Nigéria sont les suivants:

Country Target Areas

Cote D’Ivoire Régions: Gontougo, Hambol, Béré, Gbéké, Marahoué, Boukane, Poro

Ghana Regions: Ahafo, Northern Ashanti, Upper West, and Volta

Nigeria States: Kogi, Kwara, Abia, Akwa-Ibom, Anambra, Ogun, Ondo, Nassarawa, Oyo, Edo, Ekiti, Enugu, Benue, Cross Rivers, Delta, Ebonyi, Imo

L'usine de transformation de la noix de cajou n'a pas besoin d'être située dans ces zones ciblées, mais le programme de liaison avec les agriculteurs doit être dans les zones ciblées.

* Avoir une mission claire avec des objectifs organisationnels qui incluent les agriculteurs comme facteur clé de succès dans leur modèle d'entreprise.

## **IIB. Conditions d'éligibilité supplémentaires**

En plus des critères d'éligibilité de IIA, les présentes conditions s'appliquent:

* Soumettre une demande complète répondant aux exigences et conditions de PRO-Cashew.
* S'engager à respecter des normes commerciales éthiques élevées, y compris la transparence dans les transactions commerciales, le recrutement du personnel, la gestion financière et la tenue de registres.
* Etre prêt à subir un examen financier, comme demandé, s'il s'agit d'une subvention à montant fixe.
* S'engager à fournir la contribution nécessaire selon le bénéficiaire et le type de subvention, selon la sollicitation.
* Capacité avérée à tenir des registres commerciaux, financiers et techniques, manuellement ou électroniquement.
* Effectuer et réussir une visite de site et une évaluation préalable à l'attribution.
* Remplir la liste de vérification environnementale et, en fonction des risques environnementaux, élaborer un plan d'atténuation à mettre en place pendant la période de subvention.
* Accepter et signer les certifications applicables, telles que la certification concernant le lobbying; la Certification concernant le Financement du Terrorisme; l’Interdiction de l'Assistance aux Trafiquants de Drogue; et la Certification du Bénéficiaire.
* Accepter les conditions générales de CNFA et de USDA, le cas échéant.
* Certifier que l'organisation / l'individu n'est pas exclu, suspendu ou proposé à être des Fonds du Gouvernement Américain.
* Tous les candidats doivent présenter une preuve de leur capacité à faire face à la contribution en espèces ou en nature (minimum 50% de l'investissement total).

**IIC. Demandes, activités et coûts non admissibles non admissibles**

Le soutien de la subvention PRO-Cashew ne sera pas étendu aux éléments suivants:

* Entités non enregistrées légalement
* Toute entité ayant été jugée coupable de détournement de fonds USDA ou USG dans le passé
* Les partis, groupements ou institutions politiques ou leurs filiales et entités affiliées
* Les organisations qui préconisent, promeuvent ou adoptent des politiques anti-démocratiques ou des activités illégales
* Les organisations confessionnelles à buts discriminatoires et a vocation religieuse et dont l’objectif principal vise à travers la subvention est de nature religieuse
* Toute entité dont le nom apparaît sur la liste des parties exclues des programmes fédéraux de passation et de non-passation des marchés (http: //www.epls.gov/)
* Toute entité dont un membre figure sur la liste des Ressortissants Spécialement Désignés (SDN) et des Personnes Bloquées du Département du Trésor Américain (OFAC).
* Une entité ayant pour personnel clé un parent direct (conjoint, enfant, parent ou frère / sœur / frère) d’un employé de CNFA ou de l'USDA
* Les entités ou membres engagés dans des activités liées à la traite des personnes;
* Les entités ou membres engagés, effectuant des transactions ou fournissant des ressources à des individus ou des organisations associés au terrorisme;
* Entités qui ont été exclues, suspendues ou autrement jugées inéligibles pour une attribution par le Gouvernement Américain.

**IID. Activités éligibles**

Les activités financées par PRO-Cashew à la suite de cette demande de soumissions répondront aux critères supplémentaires:

* Le coût du personnel technique externe, des partenaires d'exécution ou des contractants affectés au projet pour fournir des services spécifiques, dont:
* L’introduction à la formation des formateurs (ToT)
* La récolte et l’après récolte (novembre-décembre)
* Business Cashew 101 (juin-juillet)
* Changement climatique et résilience du cajou (Année 2)
* Le processus de certification des normes (Année 2 ou 3)
* Les Bonnes Pratiques Agricoles (août-septembre)
* Frais de voyage et de séjour du personnel technique susmentionné, lorsque ces déplacements sont pertinents pour l'exécution des activités du projet
* Coût de la recherche et de la diffusion d'informations, de l'impression, etc.

**IIE. Activités non admissibles et coûts non admissibles**

Les fonds de subvention ne peuvent pas être utilisés pour:

* Les cérémonies privées, fêtes, célébrations ou dépenses de «représentation».
* L’achat de terrain
* Tous les achats ou activités jugés inutiles pour l’attente des objectifs de la subvention tels que déterminés par PRO-Cashew, y compris les dépenses du siège social du bénéficiaire qui ne sont pas directement liées à la mise en œuvre du projet proposé.
* Les obligations antérieures et / ou créances irrécouvrables.
* Les amendes et / ou pénalités.
* La création de dotations.
* Les autres coûts non autorisés en vertu des réglementations fédérales et/ou de l’USDA.
* Les coûts indirects tels que, mais sans s'y limiter, les frais généraux ou indirects, sauf si le demandeur a documenté la preuve de ces taux par le biais d'audits ou d'une NICRA émise.
* Nuire aux espèces menacées.
* Provoquer une dégradation ou une perte des zones humides ou de biodiversité.
* Soutenir les industries extractives (par exemple les mines et les carrières).
* Promouvoir la récolte du bois.
* Fournir un soutien pour la délivrance de permis réglementaires.
* Se procurer ou utiliser des organismes génétiquement modifiés.
* Tous les autres frais non admissibles par 2 CFR 200 sous-partie E - Exigences administratives uniformes, principes de coût, pour les Subventions fédérales.

**III. SECTION: CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Toutes les demandes soumises en réponse à cette demande de soumissions seront évaluées en fonction des critères énumérés ci-dessous:

|  |  |
| --- | --- |
| **CRITÈRES ILLUSTRATIFS** | **POIDS ILLUSTRATIF**  **(Total de 100 points)** |
| 1. **Objectifs de la Proposition et Approche Technique** | **20%** |
| Objectif du projet | 10% |
| Approche Technique | 10% |
| 1. **Impacts du Projet** | **40%** |
| Beneficiaires, TM, Ventes, KOR | 25% |
| Autres Indicateurs de performance | 15% |
| 1. **Budget** | **30%** |
| Rentabilité (ratio de contribution du bénéficiaire) | 10% |
| Capacités de tenue de registres financièrs et de gestion | 20% |
| 1. **Capacité et expérience de l'entreprise** | **10%** |
| Antécédents professionnels du personnel | 5% |
| Capacité avérée à mener des activités similaires | 5% |
| **Total** | **100%** |
|  |  |

Ces éléments des critères d'évaluation sont décrits plus en détail ci-dessous.

**Objectifs du projet et approche technique (20%)**

**Objectif du projet**. La vision du projet proposé en détail. Indications de sa viabilité à long terme avec une exécution progressive basée sur les résultats. Ce critère examine s'il existe une structure dans la façon dont l'activité sera exécutée, ce qui est important, mais cela peut être approfondi au stade de la demande lors de l'examen de la faisabilité du projet.

**Approche technique.** Une description claire et détaillée du calendrier de mise en œuvre pendant trois (3) années, y compris toutes les opérations clés et le calendrier d'introduction des nouvelles technologies. La méthodologie de sélection du personnel de vulgarisation et des principaux champions villageois (qui pourraient éventuellement devenir collecteurs de la NCB), avec une extension progressive sur les 3 ans pour couvrir la capacité de production annuelle de l'usine. Une bonne description du paquet d'assistance technique que le bénéficiaire a l'intention de fournir au cours des 3 prochaines années:

KOR de la NCB, et d'autres responsabilités sociales de l'entreprise, telles que les soutiens à la santé et à l'éducation, le cas échéant.

**Impacts du projet (40%)**

**Bénéficiaires, TM, Ventes, KOR**. Décrivez les zones du projet (liste des villages avec le nombre d'agriculteurs, nombre d'hectares, la taille moyenne des terres, le rendement moyen des producteurs de noix de cajou, le volume vendu par village, le volume vendu aux bénéficiaires, le KOR moyen). Cartographiez les villages et le nombre de kilomètres autour des centres de collecte.

**Autres indicateurs de performances**. *Comme indiqué à la section ID. Indicateur de performances et résultats* le demandeur fournira le tableau des indicateurs de performances pertinents de sa proposition. La proposition expliquerait et justifierait les chiffres figurant dans le tableau. (Veuillez vous référer à la pièce jointe E: Définition d’Indicateur de performance)

**Budget (30%)**

**Rapport coût-efficacité.** Les calculs budgétaires pour les matériaux, les stocks ou l'équipement nécessaires sont réalistes et correspondent aux exigences et tendances actuelles du marché. Les fonds de subvention demandés dans le budget sont pertinents pour les objectifs du projet, comme décrit dans la stratégie commerciale et le plan d'opération. Ce critère obtient la même note que les objectifs du projet et l'approche technique car il fait partie des critères d'éligibilité et il parle d'un indicateur clé du projet PRO-Cashew. Ce critère est important pour PRO-Cashew, par conséquent, un financement à effet de levier substantiel / plus élevé est privilégié.

**Modèle commercial et approche durable** en termes d'incitations pour l'entreprise à générer continuellement des revenus et à soutenir / étendre les activités une fois que le financement de l'USDA aura pris fin. Ce critère évalue la capacité de l'activité proposée à multiplier les revenus et à continuer l'activité après le projet PRO-Cashew

Le candidat sera également évalué sur le levier financier substantiel d’un ratio d'au moins 1: 1.

**Capacité et expérience de l'entreprise (10%)**

**Antécédents professionnels du personnel**: incluez des informations sur la gouvernance de l'organisation et le personnel clé, leurs qualifications et leurs antécédents professionnels liés au projet.

Capacité avérée à mener des activités similaires: la pertinence de de l'expérience du demandeur pour la conduite d'activités similaires à celles proposées dans la demande de subvention (Enregistrement en tant qu'entité commerciale officielle; durée de l'enregistrement en tant qu'entité juridique; préférence accordée aux entreprises ayant un long palmarès en matière d’opérations rentables). La base d'actifs et l'historique des opérations commerciales, y compris les antécédents de réussite en matière de prestation de services aux agriculteurs (fourniture d'intrants, services de machines, vulgarisation, commercialisation de la production, etc.) seront des considérations clés. Ils permettent d’examiner les antécédents du demandeur, qui sont un facteur essentiel d’évaluation de la capacité du bénéficiaire à mettre en œuvre l'activité.

**Expérience dans la gestion de fonds de donateurs** (le cas échéant): L’ampleur de la pertinence de l’expérience antérieure du demandeur à la gestion de fonds de subventions de donateurs internationaux ou locaux.

**Capacité de la subvention à attirer des sources de financement externes supplémentaires (dette / fonds propres).**

Ce critère examine la probabilité que l'activité génère un financement supplémentaire pendant la mise en œuvre au-delà de la contribution du bénéficiaire proposée au début du projet, il juge à quel point l'activité est attrayante pour les investisseurs.

De plus, PRO-Cashew garantira la solidité environnementale et la conformité dans la conception et la mise en œuvre conformément aux exigences de l'USDA.

Une fois les candidatures soumises à CNFA, les membres du comité de sélection des subventions PRO-Cashew évalueront les candidatures conformément aux critères de sélection ci-dessus. Les candidats seront avisés dans les 30 jours civils suivant la réunion du comité de sélection des subventions si leur demande a été jugée acceptable ou non.

Si la demande est jugée acceptable, CNFA contactera le demandeur pour engager de nouvelles discussions. La décision d'engager des discussions plus approfondies et spécifiques après la sélection initiale n'est pas un engagement de financement; c'est simplement une décision d'aller de l'avant dans l'effort collaboratif et conjoint pour développer un projet de subvention percutant. Si les discussions approfondies et spécifiques n'aboutissent pas à l'identification et au développement d'une activité de subvention digne d'être poursuivie, PRO-Cashew informera le demandeur que la poursuite du projet de subvention ne l’intéresse plus. Toutefois, si des discussions plus approfondies aboutissent à une conception et un concept prometteurs, PRO-Cashew informera le demandeur de cette décision.

Les candidats retenus recevront une visite sur site du personnel de PRO-Cashew pour une évaluation préalable à l'attribution du candidat afin de vérifier l'exactitude de sa soumission, effectuer un examen administratif et financier et effectuer une vérification environnementale préalable. Si l'évaluation de la visite du site ne révèle aucun problème majeur, PRO-Cashew fournira les instructions nécessaires, les exigences techniques et les prochaines étapes de l'octroi de la subvention.

**IV. SECTION: INFORMATIONS SUR LA DEMANDE ET LA SOUMISSION**

**IVA. Questions et Informations Relatives à la Soumission**

Toutes les questions écrites relatives à cet appel à candidatures doivent être soumises à grant@cnfa-procashew.org au plus tard le 17 juillet 2020 avant 17 h. GMT.

Les questions doivent être soumises par écrit et par e-mail; Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et demandes d'éclaircissements - et les réponses qui y sont apportées - qui, selon CNFA, pourraient intéresser d'autres offrants, seront envoyées à tous les destinataires des appels à candidatures qui ont manifesté leur intérêt à soumettre des demandes. Seules les réponses écrites émises par CNFA seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel à candidatures et d'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue des employés de CNFA ou de toute autre entité ne doit être considérée comme réponse officielle à aucune question concernant cet appel à candidatures.

Suite aux réponses écrites aux Questions-Réponses, PRO-Cashew organisera des sessions de suivi en ligne sur les Questions-Réponses, par pays, les 21, 23 et 24 juillet.

**IVB. Exigences de soumission des candidatures**

Les demandes de subvention ne seront acceptées que dans le format de demande indiqué à l'annexe A, Demande de Subvention. Les candidatures et toute pièce justificative requise doivent être soumises au plus tard le 31 juillet 2020, à 17h00 GMT. Les candidats doivent se conformer strictement aux exigences du présent appel à candidatures. Les candidatures électroniques doivent être soumises à grant@cnfa-procashew.org.

Veuillez faire référence au numéro de l'Appel à Candidatures dans toute réponse à cet Appel à Candidatures. Les candidatures reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées comme tardives et ne seront examinées qu'à la discrétion de CNFA. Les candidats doivent strictement respecter les délais indiqués pour être pris en considération lors de l'attribution

**MODALITÉS ET CONDITIONS**

Les candidats comprennent, en soumettant une réponse au présent Appel à Candidatures, que la soumission de la candidature ne constitue pas une attribution ou un engagement de la part de PRO-Cashew, et n'engage pas non plus PRO-Cashew à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une candidature. De plus, PRO-Cashew se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les demandes reçues, ainsi que d'émettre des modifications révisant les termes du présent appel à candidatures avant ou après réception des demandes. En soumettant une demande, les candidats comprennent que l'USDA n'est pas partie à cette demande de soumissions et le demandeur convient que toute communication concernant cette demande de soumissions sera effectuée par PRO-Cashew, et non l'USDA. Les candidats seront informés par écrit de la décision prise concernant leur candidature.

**VI. PIECES JOINTES**

Pièce jointe A – Formulaire de la Demande de Subvention

Pièce jointe B – Fichier Excel de Budget et des Indicateurs

Piece jointe C - Définition des Indicateurs de Performance

Annexe A – Liste de contrôle des demandes de subvention

Annexe B – Lettre d’accompagnement du demandeur

**Annexes**

**A. LISTE DE CONTRÔLE DES DEMANDES DE SUBVENTION**

PRO-Cashew demande que votre organisation soumette un certain nombre de documents avec cette demande.

Les bénéficiaires doivent s'assurer de soumettre les documents suivants afin d'être considérés comme éligibles à l'octroi d'une subvention. Remplissez cette page pour vous assurer que toutes les informations demandées ont été incluses:

1. Lettre d'Accompagnement (Annexe B) sur papier à en-tête de l'entreprise, signée par un représentant autorisé du demandeur

2. Demande de Subvention (pièce jointe A) avec les réponses à toutes les questions et joindre les documents suivants en pièce jointe à la demande:

* Un tableau contenant les principaux bilans et les relevés de gains de l'usine de transformation de noix de cajou de 2019 et des 4 prochaines années (Actif, Capitaux propres, Ventes, Coût des ventes, EBITA)
* La fiche d'information bancaire
* Les CV de tout le personnel de niveau intermédiaire et supérieur qui travaillera sur le projet de votre institution
* Enregistrement légal de l'entreprise auprès du gouvernement
* Toute autre information supplémentaire liée à la description de votre objectif ou à la mise en œuvre du projet.

3. Budget (pièce jointe B) et notes budgétaires.

4. Tableau de l'indicateur de performance à la page 5 du RFA de l'année 1 à l'année 5. Se référer à la définition de l'indicateur de performance (pièce jointe B, deuxième feuille).

4. Copie de l’enregistrement ou de la licence commerciale du demandeur.

La demande doit être signée et datée par l'agent autorisé de l'organisation qui a rempli ou examiné le formulaire.

**Annexe B. LETTRE D’ACCOMPAGNMENT DU DEMANDEUR**

La lettre d'accompagnement suivante doit être écrite sur du papier à en-tête et remplie / signée / cachetée par un représentant autorisé à signer au nom du demandeur:

Au: Comité de sélection des Bénéficiaires

Immeuble LG, Etage 1

Avenue Boga Doudou,

II Plateaux-Vallon, Abidjan - Côte d’Ivoire

Référence: RFA no. 1

À Qui de Droit:

Nous, soussignés, fournissons par la présente la demande ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour mener à bien les activités et les exigences décrites dans l'Appel à candidatures susmentionné. Veuillez trouver notre demande ci-jointe.  
Par la présente, nous reconnaissons et acceptons toutes les modalités, conditions, dispositions spéciales et instructions incluses dans l'Appel à Candidatures susmentionné. Nous certifions en outre que la société ci-dessous, ainsi que les principaux dirigeants de la société et tous les produits et services offerts en réponse à cet Appel à Candidatures, sont éligibles pour participer à cet achat conformément aux termes de la présente demande de soumissions et aux règlements de l'USDA.  
En outre, nous certifions par la présente que, au meilleur de nos connaissances et croyances:

* Nous n'avons pas de relations étroites, familiales ou financières avec les membres du personnel du projet CNFA ou PRO-Cashew;
* Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres candidats soumettant des propositions en réponse à l'Appel à Candidatures susmentionné; et
* Les prix de notre offre ont été déterminés indépendamment, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre candidat ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
* Toutes les informations contenues dans notre application et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
* Nous comprenons et acceptons les interdictions de CNFA contre la fraude, la corruption et les pots-de-vin.
* Nous comprenons et acceptons les interdictions de CNFA contre tout financement ou association avec des individus ou des organisations impliqués dans des activités liées au terrorisme ou à la traite des personnes.

Nous certifions par la présente que les déclarations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes:

Signataire autorisé:

Nom et titre du signataire:

Date:

Enregistrement de l’entreprise: